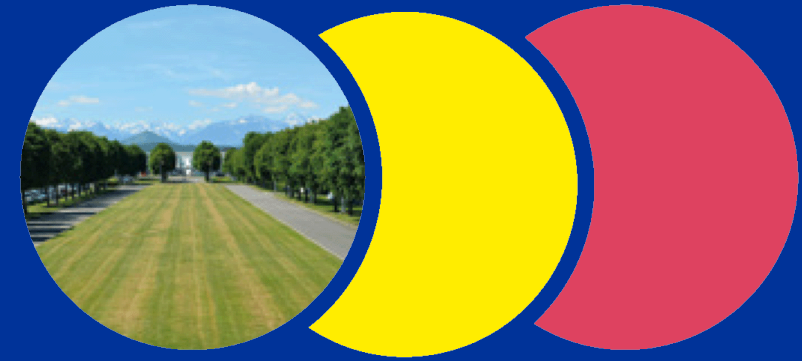


tarbes
lourdes
pyrénées



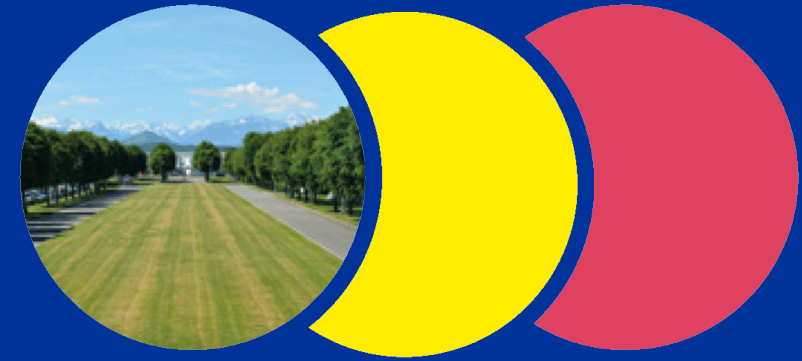
LE BUDGET PRIMITIF 2023

Communauté d'agglomération TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS
ANNEXES 2023**

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

SECTION	DÉPENSES			RECETTES		
	BP 2023	BA 2023	TOTAL	BP 2023	BA 2023	TOTAL
FONCTIONNEMENT	87 995 035 €	35 663 494 €	123 658 529 €	87 995 035 €	35 663 494 €	123 658 529 €
INVESTISSEMENT	15 158 020 €	14 261 434 €	29 419 454 €	15 158 020 €	14 508 583 €	29 666 603 €
TOTAL	103 153 055 €	49 924 928 €	153 077 983 €	103 153 055 €	50 172 077 €	153 325 132 €



LE BUDGET **PRINCIPAL** 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

> LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BP 2022 : 86 210 940 €

87 995 035 €

BP 2023 : 87 995 035 €



> LES **DÉPENSES** DE FONCTIONNEMENT

> **Chapitre 014 / ATTÉNUATIONS DE PRODUITS : 38 608 364 € dont**

- **Attributions de compensations (AC) prévisionnelles :**

- 26 950 000 €

- **Fonds national de garantie individuelle de ressources : FNGIR**

- 11 628 364 €

> **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

> **Chapitre 65 / SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS VERSÉES : 23 845 173 €**
dont

- Organismes publics (principales subventions)

- 19 168 300 € pour la contribution versée au SYMAT
- 570 000 € pour la GEMAPI
- 449 023 € pour les subventions versées aux budgets annexes
- 520 000 € pour le service incendie
- 225 000 € pour le SM Pyrénia
- 586 000 € pour l'attractivité du territoire (PTER : PLGV, Cœur de Bigorre et office du tourisme) et la politique de la ville (GIP, partenariats avec le CD65 et l'Adil)
- 40 000 € Pour le financement des thèses

- Organismes privés (principales subventions)

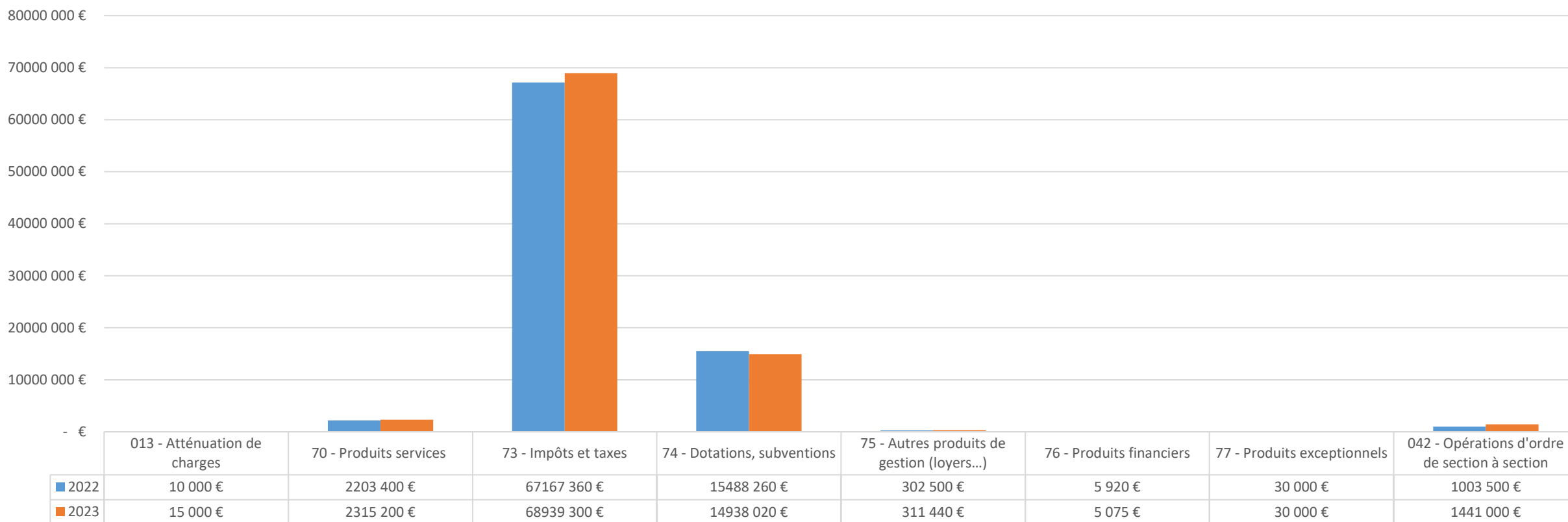
- 522 000 € pour le Parvis
- 360 000 € pour le service économique dont la subvention à Crescendo, à la pépinière de Bastillac et à la Mission Locale.

> Autofinancement 2022-2023 : Budget principal et Budgets Annexes

BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES LOCATIONS / VENTE			BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT		BUDGETS ANNEXES AMENAGEMENT DE ZONES							BUDGET ANNEXE	TOTAL	
	COOP HARICOT	HOTELS D'ENTREPRISES	LOCATION TELEPORTS + IMMEUBLES	EAU	ASSAINISSEMENT	PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES	ECOPARC	ZAC DU GABAS ET DE ST PE	ZAC CAP AERO	ZAC PARC DE L'ADOUR	ZAC PYRENE AEROPOLE	ZI DE SAUX	TRANSPORT		
2022															
023 - viremnt à la section de fonctionnement	808 388,00 €		133 530,00 €	2 568,00 €	693 351,00 €	3 652 801,00 €					21 000,00 €				5 311 638,00 €
042 - Opérations d'ordre	3 200 000,00 €	6 860,00 €	283 651,00 €	443 650,00 €			2 890 000,00 €	233 000,00 €	87 050,00 €	565 000,00 €	1 616 000,00 €	385 000,00 €	20 000,00 €	982 390,00 €	10 712 601,00 €
TOTAL 2022	4 008 388,00 €	6 860,00 €	417 181,00 €	446 218,00 €	693 351,00 €	3 562 801,00 €	2 890 000,00 €	233 000,00 €	87 050,00 €	565 000,00 €	1 637 000,00 €	385 000,00 €	20 000,00 €	982 390,00 €	15 934 239,00 €
2023															
023 - viremnt à la section de fonctionnement	702 720,00 €		123 453,00 €		665 453,00 €	1 239 275,00 €					35 160,00 €				2 766 061,00 €
042 - Opérations d'ordre	3 400 000,00 €	6 860,00 €	279 509,00 €	452 000,00 €	350 000,00 €	1 000 000,00 €	1 179 420,00 €	20 000,00 €	265 932,00 €	340 000,00 €	395 300,00 €	385 000,00 €	194 000,00 €	789 416,00 €	9 057 437,00 €
TOTAL 2023	4 102 720,00 €	6 860,00 €	402 962,00 €	452 000,00 €	1 015 453,00 €	2 239 275,00 €	1 179 420,00 €	20 000,00 €	265 932,00 €	340 000,00 €	430 460,00 €	385 000,00 €	194 000,00 €	789 416,00 €	11 823 498,00 €

BP 2022 : 86 210 940 €

BP 2023 : 87 995 055 €



> LES **RECETTES** DE FONCTIONNEMENT

> **Chapitre 73 / IMPÔTS ET TAXES : 68 939 300 €**

Fiscalité directe :

73111 Taxe habitation + Taxes Foncières	17 031 000 €	Total : 47 756 000 €
73112 CVAE	6 900 000 €	
73113 TASCOM	2 100 000 €	
73114 IFER	625 000 €	
7382 Fraction TVA	21 100 000 €	

- Hypothèses de travail :
- pour la TH+TF : Augmentation des bases de 3,5%
 - Pour la CVAE : Calcul défini par la Loi de Finances : moyenne des montants perçus pour les 3 dernières années.
 - Pour la fraction TVA : Reprise du montant notifié dans l'état fiscal 1259 FPU

7331 TEOM	19 168 300 € (base 2022)
7346 GEMAPI	840 000 €

FPIC : 1 155 000 €

> Chapitre 74 / DOTATIONS ET SUBVENTIONS

. Dotations d'intercommunalité et dotation de compensation

Dotations intercommunalité : 3 370 000 €

Dotation de compensation : 8 180 000 €

TOTAL DOTATIONS 11 550 000 €

. Allocations Compensatrices

Allocations Taxes Foncières : 70 000 €

Allocation Cotisation Économique : 2 600 000 €

TOTAL ALLOCATIONS 2 670 000 €

. Autre participations tous financeurs confondus : 606 750 €

Dont principalement,

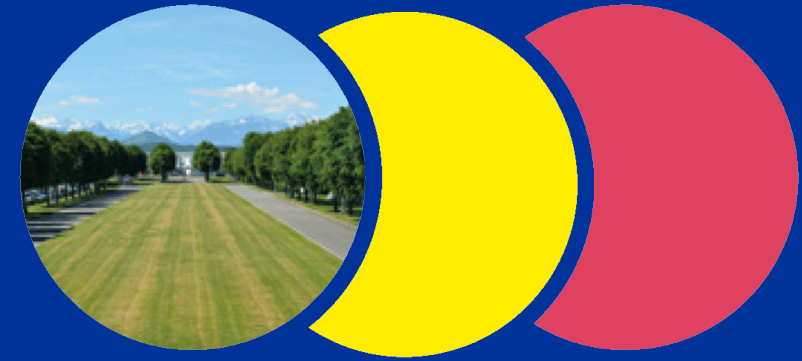
228 000 € pour les écoles de musique

166 750 € pour la Politique de la Ville

145 000 € pour la gestion des aires d'accueil

25 000 € pour la lecture publique

42 000 € pour l'étude de requalification d'un ilot
urbain dégradé à Tarbes dans le cadre de la
compétence Habitat et Commerces

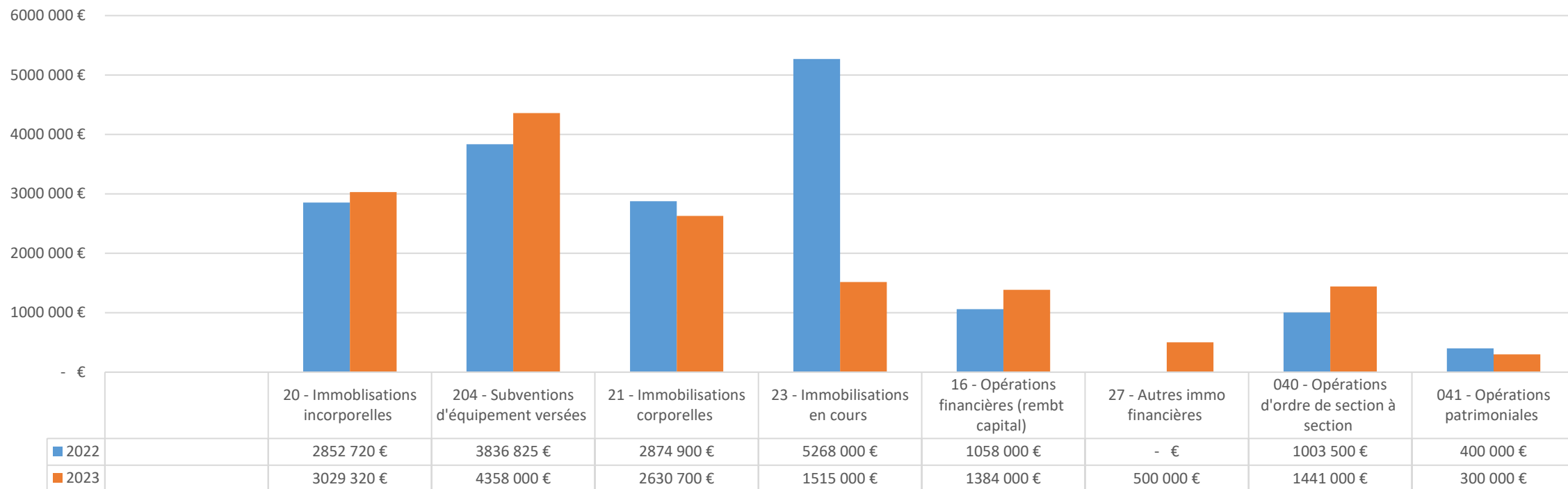


LE BUDGET **PRINCIPAL** 2023

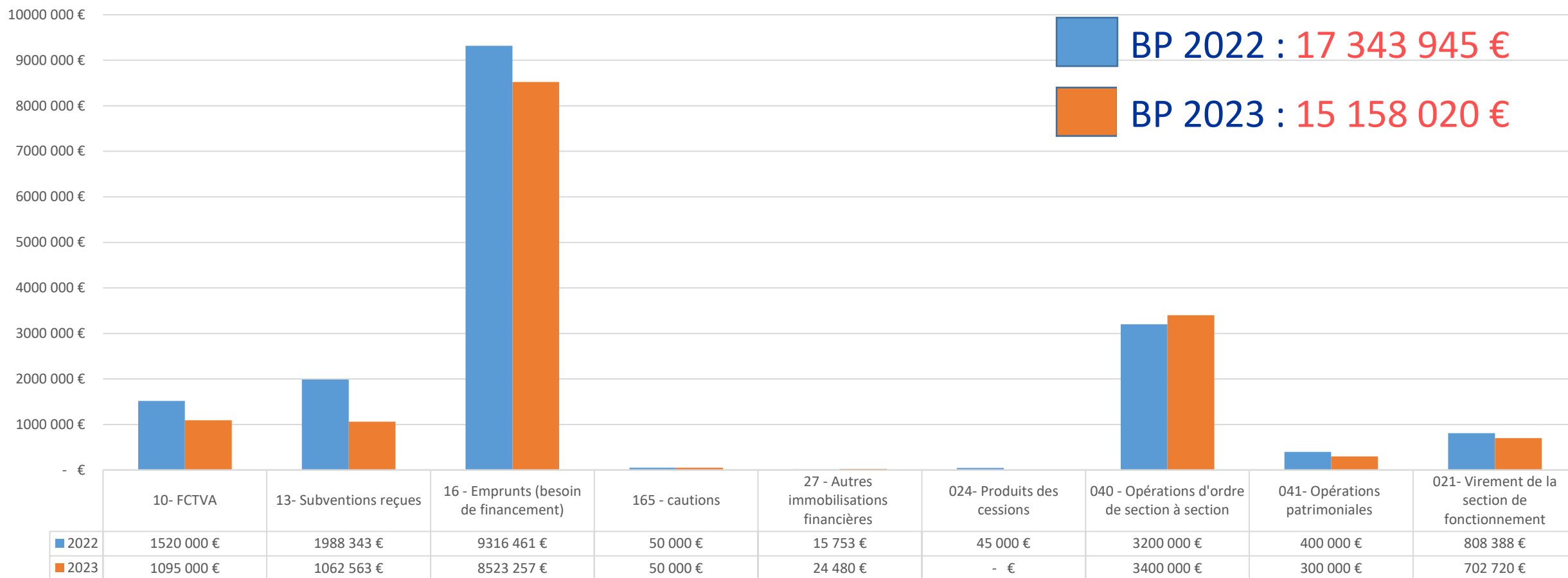
SECTION D'INVESTISSEMENT

BP 2022 : 17 343 945 € €

BP 2023 : 15 158 020 €



LE BUDGET PRINCIPAL 2023
> LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
15 158 020 €



LOGISTIQUE

Service informatique :

242 600 € (logiciel service administration générale + communication)

139 700 € (matériel pour tous les services)

Mobilier : 221 000 €

dont 85 000 € pour l'Usine (casiers de rangement), 23 000 € pour le Téléport 3, 22 000 € pour le service Prévention et 20 800 € pour la médiathèque Louis Aragon (réaménagement de l'Espace Adultes).



FONDS DE CONCOURS et SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS

A / Fonds d'aide aux communes 500 000 €

B / Subventions d'équipement « politiques contractuelles »

- **PLH : 500 000 €** dont 200 000 € pour le Nouveau programme National de Renouvellement Urbain de Lourdes.

- **CTO (Contrat Territorial Occitanie 2023-2027) : 100 000 €**

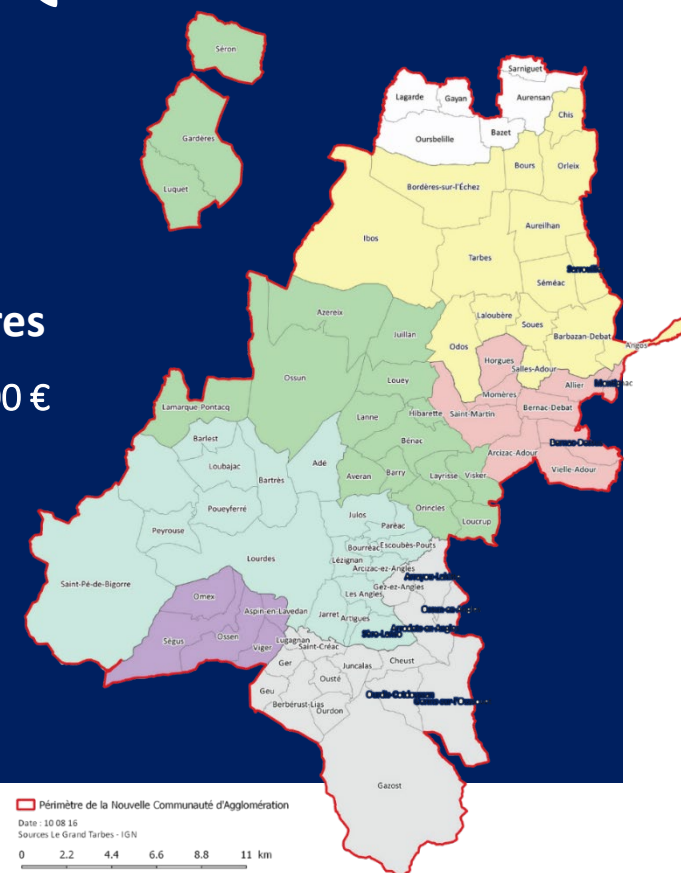
Programme en cours de finalisation

- **Aide au développement des laboratoires de recherches : 150 000 €**

Pour la perspective d'un projet « Université de Technologie »

**C / Subventions
équipements : autres**

- SM Pyrénia : 1 400 000 €



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscines : 1 022 600 €

- 20 000 € pour la piscine Michel Rauner (filtration)
- 782 100 € pour le centre nautique Paul Boyrie (travaux d'éclairage, de changement de vitrage, de remplacement de dalles au sol, de climatisation, de reprise de résine et du sas de l'entrée)
- 65 500 € pour la piscine Tournesol (étude acoustique et travaux divers)
- 148 000 € pour le complexe aquatique de Lourdes (réalisation de la buvette et achat d'un robot)



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Écoles de musique (travaux + équipements récurrents) : **426 220 €**

296 220 € pour le Conservatoire Henri Duparc dont 34 000 € pour annonces, divers diagnostics et l'assistance à MO pour l'extension des locaux et 222 000 € de travaux divers.

50 000 € Pour Joseph Kosma : étude programmation concernant les travaux de réhabilitation

80 000 € pour la poursuite des travaux effectués à l'école de musique d'Aureilhan

Bibliothèques (travaux + équipements récurrents) : **256 300 €**

20 000 € pour la bibliothèque Nelson Mandela (isolation phonique)

27 000 € pour la Médiathèque de Lourdes (21 000 € pour volets roulants extérieurs)

21 500 € pour la Médiathèque Louis Aragon (arrangement de bureaux rdc et consignes vélo)

120 000 € pour la Bibliothèque Aureilhan (poursuite travaux de rénovation)

50 000 € pour la Bibliothèque Albert Camus Séméac (étude de programmation)



GENS DU VOYAGE

Aires d'accueil : 118 000 €

Dont 50 000 € d'études pour la remise en état de l'aire de Grand Passage

Sédentarisation : 1 065 000 € pour la fin de la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux de l'aire de sédentarisation de Séméac



SERVICE ESPACES NATURELS

- Travaux hangar Juillan pour service : 525 000 €
- Équipement du service : 8 000 €

CAMINADOUR

155 000 € pour des travaux classiques de remise en état
et l'acquisition de panneaux

15 000 € pour l'acquisition de terrain



ENVIRONNEMENT

PCAET : Plan Climat Energie Territorial

- 120 000 € : Fonds « renaturation » haies + biodiversité (communes et autres)
- 150 000 € : subventions aux particuliers pour l'acquisition de poêle à bois (Prime Air Bois)
- 35 000 € pour l'acquisition de 5 capteurs de pollens

GEMAPI : 475 000 € pour le PLVG et le SMAA



Projet d'Agglomération

- UniversCiel : 100 000 € pour le lancement de la maîtrise d'œuvre
- Nouvelle médiathèque de l'Arsenal : 875 000 € pour la réalisation de diagnostics divers et les primes à verser aux candidats
- Auditorium de Lourdes: 200 000 € pour le lancement des études
- Pic du Jer : 101 000 €
- Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) : 12 500 € en 2023 représentant 1/40^{ème} de la 1^{ère} étape évaluée à 500 000€ (fiscalité déduite).



SERVICE ECONOMIQUE : 2 409 000 € (Budget principal et budgets annexes)

Budget Principal

TRAVAUX sur les ZAE : 387 000 €, dont

- 317 000 € zone Arsenal
- 40 000 € zone Cognac (acquisition terrain pour le rond-point)
- 30 000 € pour les mâts vandalisés

SUBVENTIONS équipement : 400 000 €,

Dont 350 000 € pour le Dispositif Entrepren@ Innovation & @immobilier, le Dispositif Commerces pour communes rurales et pour le Dispositif Tiers Lieux (50 000€).



SERVICE ECONOMIQUE

- **TÉLÉPORTS et location immeubles : 387 000 €**
dont 182 000 € pour la maîtrise d'œuvre et le lancement de travaux de l'aménagement du bâtiment de l'ex aviation civil.
- **PARC DE L'ADOUR : 250 000 €** pour le lancement de la maîtrise d'œuvre.
- **Zone du GABAS : 200 000 €** pour la création de voirie interne afin de desservir les lots vendus et la mise en état de la station d'épuration sur la zone
- **PARC D'ACTIVITÉS DES PYRÉNÉES : 785 000 €** pour la réalisation d'une voie de desserte complémentaire et d'une aire de retournement.

Budgets annexes



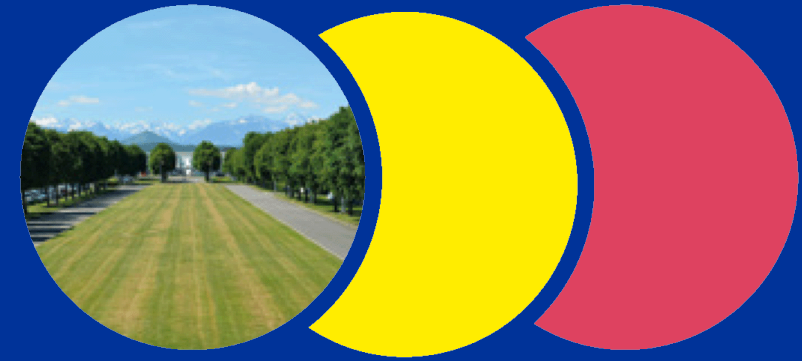


URBANISME

Études (POS, PLU) : 702 000 €

Dont 502 000 € pour le SCOT PLUI Agglo,
partie diagnostic





LE BUDGET PRIMITIF 2023

Suite au transfert de la compétence eau et assainissement la dette au 1^{er} janvier 2022 avait été évaluée à **32 871 122 €**

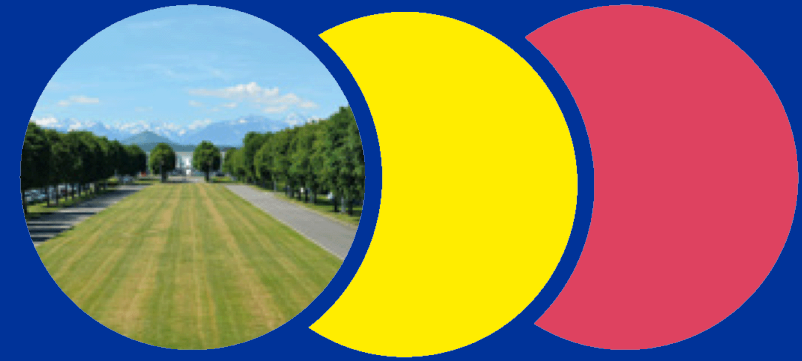
Au 1^{er} janvier 2023, l'encours de la dette s'élèvera à **40 414 759,22 €** et se répartira de la manière suivante. →

A ce montant il convient d'ajouter la dette non transférée pour les communes de Tarbes, de Lourdes et d'Arcizac-Adour (suite à son retrait au 1^{er} janvier 2022 du SIAEP du Haut-Adour) qui s'élève à **611 995,75 €**

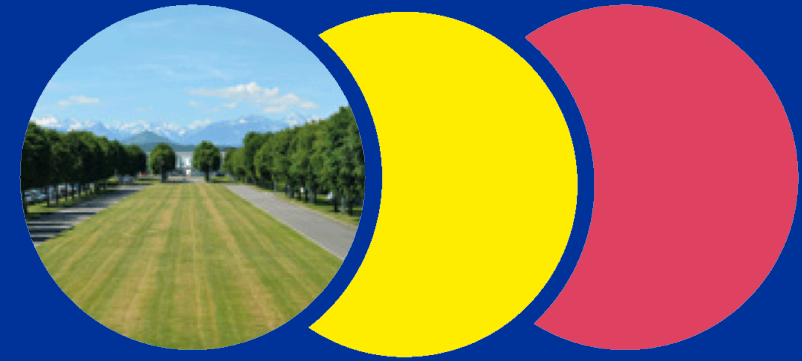
DÉTAIL DE LA DETTE DIRECTE PAR BUDGET SUITE AU TRANSFERT

> LA DETTE

	DETTE INITIALE	CAPITAL RESTANT 31/12/2022	AMORT 2023	INTERETS 2023	ANNUITE 2023
BUDGET PRINCIPAL	25 477 702,00	15 632 526,40	1 333 295,66	366 578,51	1 699 874,17
BA PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES	2 000 000,00	978 007,59	143 784,20	41 250,19	185 034,39
BA HOTELS D'ENTREPRISES	2 000 000,00	566 666,67	133 333,34	27 651,55	160 984,89
BA TELEPORT	1 000 000,00	311 736,63	78 392,02	11 925,58	90 317,60
BA EAU	3 860 655,74	2 519 501,84	184 826,53	79 887,21	264 713,74
BA ASSAINISSEMENT	38 405 250,28	20 406 320,09	1 815 343,86	685 670,22	2 501 014,08
TOTAL	72 743 608,02	40 414 759,22	3 688 975,61	1 212 963,26	4 901 938,87



LES BUDGETS ANNEXES 2023



LOCATIONS D'IMMEUBLES ET LOCATION – VENTE

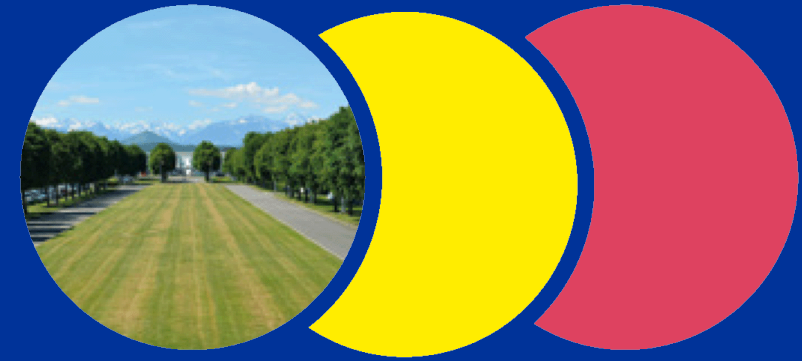
BA Hôtels d'entreprises :

- **96 000 €** pour la poursuite des travaux de mise aux normes pour l'hôtel d'entreprises situés boulevard Renaudet,
- **147 000 €** pour une étude énergétique et la poursuite des travaux d'aménagement pour les bureaux des services eau et assainissement sur le Télésite.

BA locations Téléports et immeubles :

- **182 000 €** de crédits pour la maîtrise d'œuvre et le lancement de travaux concernant l'aménagement de bâtiment de l'ex-aviation civile afin de le transformer en Hôtel d'Entreprises.
- **165 000 €** d'études et de travaux divers : changement des occultants sur le T4, travaux pour la création de barrières au niveau du parking des téléports et mise en place de bacs enterrés sur les T2 et T3.

> LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



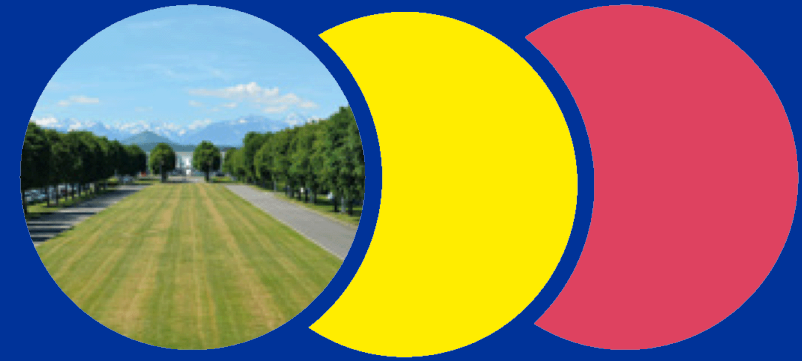
AMÉNAGEMENTS DE ZONES :

- **250 000 €** pour le BA Aménagement Parc de l'Adour dont 200 000 € pour le lancement de la maîtrise d'œuvre,
- **785 000 €** pour le BA Aménagement du Parc d'activités des Pyrénées pour la réalisation d'une voie de desserte complémentaire et aire de retournement,
- **200 000 €** pour le BA zone du Gabas pour la création de voirie interne afin de desservir les lots vendus et mise en fonctionnement de la station d'épuration située sur la zone,
- **50 000 €** pour le BA Zone de Saux pour le lancement des travaux de l'entrée financés dans le cadre du Plan Avenir de Lourdes.

TRANSPORTS :

- **717 000 €** dont 360 000 € pour la mise en place de consignes vélo sécurisées pour les villes de Tarbes et Lourdes, 200 000 € de travaux pour l'aménagement cyclable de la partie nord de l'axe Tarbes-Lourdes, et de 100 000 € de frais d'étude pour l'élaboration du PDU.

> LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



EAU : 2 600 000 €

- dont **20 000 €** de frais d'annonces,
- **180 000 €** de frais d'études pour la définition des périmètres de protection et l'établissement du schéma directeur,
- **100 000 €** pour l'acquisition d'un nouveau logiciel unique de facturation,
- **2 370 000 €** pour l'extension des réseaux
- **30 000 €** d'équipement spécifiques et récurrents pour les besoins du service (véhicule, matériel informatique et mobiliers).



ASSAINISSEMENT : 3 310 000 €

- dont **20 000 €** de frais d'annonces,
- **280 000 €** en études pour la réalisation du schéma directeur et de diagnostics divers,
- **2 822 000 €** pour des travaux d'extension et de renouvellement obligatoire des réseaux,
- **18 000 €** d'équipements récurrents et spécifiques pour les besoins du service (matériel informatiques et mobiliers).

Il faut noter qu'au budget principal a été mise une avance de **500 000€** à verser au Syndicat Mixte pour la production d'eau potable du Médous pour la création de l'usine.

agglo-tlp.fr

tarbes
lourdes
pyrénées



Communauté
d'agglomération